

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à la désaffectation et au déclassement d'une portion de voirie du domaine public, rue de Mellac dans le cadre de la réalisation du projet de conservatoire communautaire de musique et de danse.

Par arrêté municipal n° 2022-265 en date du 20 octobre 2022, une enquête publique de 15 jours sera ouverte aux services techniques de Quimperlé, 10 avenue du Coat Kaer :

Du 21 novembre 2022 à 09h00 au 6 décembre 2022 à 17h00

Le dossier sera déposé aux services techniques de Quimperlé, 10 avenue du Coat Kaer, du 21 novembre 2022 à partir de 09h00 jusqu'au 06 décembre 2022 à 17h00. Il sera tenu à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, exceptés les jours fériés.

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site internet de la commune de Quimperlé : www.quimperle.bzh

Monsieur BOULVERT Jean-Luc, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public, aux services techniques de Quimperlé :

-Lundi 21 novembre 2022, de 09h00 à 12h00

-Vendredi 25 novembre 2022, de 14h00 à 17h00

-Mardi 06 décembre 2022, de 14h00 à 17h00

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et des observations formulées, et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.publique@ville-quimperle.fr ou les adresser par écrit à : Mairie de Quimperlé, service urbanisme, à l'attention de Monsieur BOULVERT Jean-Luc, commissaire enquêteur, 32 rue de Pont-Aven 29300 QUIMPERLE.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis au Maire.